

MMA assure le suivi de ses contraintes avec le progiciel MIG21, Compliance Server de la société AQUIN.



Paris – 8 Mai 2006

Afin d'industrialiser le contrôle de ses règles d'investissement OPCVM, mandats de gestion et portefeuilles assurance, MMA a lancé une procédure de sélection d'un serveur de contraintes. Au terme du processus, le progiciel MIG21 de la société AQUIN a été retenu pour sa capacité d'intégration en environnement multi sources et pour les possibilités offertes aux utilisateurs de paramétrer rapidement toute nouvelle règle par eux-mêmes.

En près de 3 mois, l'ensemble des portefeuilles a été intégré et plus de 150 règles ont été paramétrées dans le système.

« Nous avons choisi MIG21 à la fois pour sa souplesse, pour la proximité géographique et la communauté de vision avec l'éditeur et surtout pour l'adéquation la meilleure avec les besoins exprimés. » souligne Jean-Marc Guiteau, responsable du contrôle interne de MMA. Il ajoute « Notre objectif était de disposer d'un outil à déployer dans des environnements différents (gestion d'actifs, assurance, ...) et auprès d'utilisateurs différents (gérants, contrôle interne, back office ...). Le premier bénéfice retiré est un contrôle pertinent, régulier et adapté aux spécificités de nos différents métiers. ».

Philippe Smolders, country manager France, Aquin précise : « Nous avons mené ce projet selon un mode opératoire parfaitement maîtrisé avec engagement de résultat, de coût et de délai. Le client a également été impliqué suffisamment tôt et jouit dès lors d'une bonne autonomie.